



Compte Rendu de la réunion du groupe Crises et Réhabilitation

Le 3 juin 2022, de 15h30 à 17h, en ligne

Participants :

Virginie Rouquette, Directrice de Cités Unies France
Simone Giovetti, chef de service International Europe Crise à Cités Unies France
Fanny Sallé, présidente du groupe crises & réhabilitation
André Viola, représentant de CUF auprès de CGLU, département de l'Aude
Arnold Fauchon, Département de l'Ille et Vilaine
Carole le Clézio, Directrice Administration Gestion à Rouen Métropole Normandie
Vanencia Guillaume, Métropole Rouen Normandie
Abdelghani Rahbi, chargé de mission sur la solidarité internationale à Métropole Rouen Normandie
Eric Pensalfini, Vice-président de la Métropole du Grand Nancy
Emerentienne Galtier, chargée de mission Europe et international au Grand Nancy
Rakoto Claudie, Mamoudzou
Kulthum Laoufi, Chargée de projets de solidarité internationale et d'animation territoriale au département Seine Saint Denis
Nicolas Cimbaro, département de l'Aude
Dorothee Scarwell, Grand Poitiers
Emmanuel Carroz, adjoint au maire en charge de la coopération internationale, Grenoble
Helen Rochery, département de la Gironde
Sadia Gharet, Besançon

Contexte : Il s'agit de la première réunion des membres du groupe Crises et Réhabilitation, adhérents et non-adhérents. L'objectif de la réunion était de présenter les activités réalisées par Cités Unies France autour de la thématique des crises et de donner la parole aux membres pour les perspectives du groupe et les futures actions.

Ordre du jour :

Introduction : Fanny SALLE, présidente du groupe crises et réhabilitation de Cités Unies France

Présentation des activités de Cités Unies France autours de crises :

- Le concept : Le rôle des collectivités dans la réponse aux crises et l'action solidaire des collectivités françaises pour venir en aide à leurs homologues étrangers affectés par une crise ;
 - o Les fonds de solidarité de CUF
- o Le label « territoires solidaires et unis face aux crises

- Le plaidoyer international : le rôle actif de Cités Unies France dans le cadre de CGLU et plus particulièrement au sein du groupe de travail permanent de CGLU pour la prévention et la gestion territoriales des crises :
 - o Les principaux axes de travail
 - o Les dernières avancées
 - o Les prochains rdvs

Pour aller plus loin : tour de table

- Quel rôle les collectivités territoriales françaises membres de CUF pourraient jouer pour apporter leur soutien politique et technique ?
- Quelles nouvelles pistes d'actions restent à explorer ?

Contenu de la réunion :

Fanny Sallé, en tant que présidente du groupe thématique, a introduit la réunion. Ayant participé à la mission Indonésie en 2019, elle a pu constater sur le terrain comment CUF peut proposer un soutien aux pouvoirs locaux et renforcer leurs compétences, Avec le financement par les dons des collectivités françaises, il est possible de renforcer les compétences des collectivités et d'anticiper les futures crises. Chaque collectivité, quelque soit sa taille et ses moyens, peut avoir une action à l'international, et agir pour la réponse aux crises.

Virginie Rouquette a rappelé que l'activité de CUF autour des crises était développée depuis longtemps, et que l'association réfléchissait à comment appuyer au mieux les collectivités face aux crises, tout en interrogeant sa propre capacité de réaction. Cette réflexion se prolonge dans le travail face avec CGLU au sein de la Taskforce pour la prévention territoriale et la gestion des crises. Cette première réunion est aussi l'occasion de poursuivre ces questionnements et de réfléchir à l'évolution de ce groupe.

Simoné Giovetti a rappelé les origines de ces interrogations autour de la réponse aux crises. Quand un territoire est touché par un désastre, on constate souvent une arrivée massive d'ONG internationales, et le territoire en question est régulièrement peu pris en compte. Le cas d'Haïti en 2010 suite au séisme est très parlant. Une aide internationale massive est arrivée, mais les autorités locales haïtiennes ont été mises de côté. La présence importante d'ONG engendre une forme de double gouvernance sur le territoire, ce qui peut accentuer les fragilités déjà présentes. Les aides humanitaires durent parfois plus longtemps que prévu, créant une sorte de gouvernance parallèle qui s'installe à moyen terme sur les territoires, tout en ayant des moyens parfois supérieurs aux municipalités elles-mêmes.

Face à cela, CUF a souhaité fournir une aide aux municipalités, où celles-ci pourraient définir elles-mêmes leurs stratégies de reconstruction et priorité, et puissent elles-mêmes venir en aide aux populations.

CUF fonctionne donc sur 2 piliers autour des crises :

Le plaidoyer, pour défendre ces concepts auprès des bailleurs, afin d'encourager les mécanismes d'aide aux collectivités locales, ce qui ne commence à être pris en compte que récemment.

La création de fonds de solidarité, financés par les initiatives des collectivités françaises qui viennent en aide aux collectivités touchées par une crise. Les points de difficultés souvent évoqués par les bailleurs de fonds, comme la transparence dans l'utilisation des fonds, la neutralité des collectivités par rapport à la réalité sur le terrain, sont en réalité surmontables et il est possible de mettre en place des projets durables qui permettent de renforcer les territoires fragilisés.

Les actions proposées permettent aux municipalités d'avoir un rôle visible à jour auprès des citoyens, afin d'en ressortir renforcées.

Vidéo présentant les fonds de solidarité :

<https://www.youtube.com/watch?v=6c7PRh58oEE>

André Viola a ensuite présenté plus en détail le fonds de solidarité pour l'Indonésie lancé en 2018, suite à la série de catastrophes naturelles. Ce fonds a regroupé une trentaine de collectivités françaises et permis de collecter 140 000 euros. André Viola s'est rendu à Palu lors d'une mission fin mai afin de voir les réalisations du programme.

Le fonds s'est concentré sur 3 volets :

-l'inauguration d'un mémorial et maison de quartier, pour la mémoire des victimes des désastres et la prévention pour une meilleure anticipation des crises futures.

-Des ateliers et travaux faits avec la commune et les élus, autour de la prévention des risques en urbanismes et les questions d'alertes lors des catastrophes, la résilience.

-L'accompagnement de victimes des désastres pour le développement de leurs activités économiques : une ferme urbaine, un atelier de textiles, une boulangerie employant exclusivement des femmes pour favoriser leur insertion professionnelle

Les collectivités ayant participé aux échanges ont pu s'approprier leurs expériences et connaissances autour de la prévention et de la reconstruction, ainsi que l'aide aux populations touchées.

Pour les collectivités françaises, contribuer aux fonds est valorisant et adapté à l'échelle locale, car CUF assure le suivi et le lien avec les partenaires, et cela permet d'être en contact direct avec des homologues. La traçabilité est également plus facile qu'avec les ONG et ces fonds permettent des réalisations concrètes, adaptés aux territoires.

Palu et les autres collectivités indonésiennes sont intéressés pour développer des partenariats hors de la thématique des crises, sur l'urbanisme, le développement local, le tourisme. C'est une possibilité pour les collectivités françaises souhaitant aller plus loin que le côté humanitaire et réponse aux crises.

Fanny Sallé rappelle que ce qui est fort dans ces réalisations, c'est bien les actions concrètes qui sont amenées par l'engagement collectif des collectivités.

Simoné Giovetti a rappelé qu'il y a également en cours un fonds au Liban, venant en aide à 16 collectivités, lors duquel de nouvelles actions menant les collectivités au premier plan ont été expérimentées. Les retours sont très positifs et ce fonds commence à attirer l'attention de partenaires comme l'AFD.

Derrière ces outils des fonds de solidarité, l'idée est également d'aller plus loin dans l'action internationale. Les programmes de solidarité durent généralement 1 à 3 ans, ce qui correspond à la temporalité d'un programme de coopération décentralisée. Les collectivités ont donc la possibilité de s'engager davantage si elles le souhaitent.

De plus, les collectivités sensibles aux questions de solidarité pourraient également mettre à contribution leur expertise technique lors des fonds. C'est un besoin récurrent dans les projets : celui des compétences techniques pour la mise en place concrètes des actions.

À partir de ce constat CUF a décidé de valoriser davantage les collectivités participant aux fonds, et a donc créé le Label des Territoires Unis et Solidaires.

En 2021 plus d'une vingtaine de collectivités adhérentes ont reçu le label, et autant de collectivités non adhérentes.

Les collectivités adhérentes sont également mises en avant par un bouton d'honneur, dont la couleur représente leur niveau d'engagement, selon le nombre de fonds auxquels elles ont contribué.

<https://cites-unies-france.org/TERRITOIRES-UNIS-ET-SOLIDAIRES-FACE-AUX-CRISES-nouveau-label-de-CUF>

Au sein de CGLU, la participation active de CUF dans la taskforce a également pour objectif de mettre en avant le rôle des collectivités, afin qu'elles soient mieux prises en compte. Les rendez-vous de la taskforce à Genève permettent notamment de réunir des acteurs ayant très rarement l'occasion d'échanger : les agences de l'ONU sur l'aide humanitaire ou la reconstruction, et autres acteurs internationaux, avec les collectivités territoriales.

Le rôle des collectivités est déjà mieux reconnu qu'il y a quelques années, cela est notamment visible pour le forum urbain mondial qui aura lieu en juin à Katowice en Pologne : CUF est sollicité pour une table ronde liée aux crises. Cela est le résultat du plaidoyer fait au sein de CGLU.

Autre résultat du plaidoyer de Cités Unies France à travers la taskforce, un fonds international de solidarité a été créé en 2020 par CGLU, calqué sur celui de CUF. Cela permet à CGLU de réserver des financements pour venir en aide aux collectivités touchées par une crise.

Le travail restant à faire est de promouvoir cet outil pour aller encore plus loin, et attirer l'attention des bailleurs de fonds importants afin que les financements versés pour l'aide humanitaire de court terme le soient de plus en plus pour les projets de long terme et de réhabilitation post crise. Il est à noter que les engagements des collectivités françaises lors des crises sont systématiquement salués par CGLU et les collectivités du réseau mondial. Vidéo présentant le fonds international de CGLU :

<https://www.youtube.com/watch?v=FKrN7RrUB1E>

Si les collectivités veulent prendre part activement au plaidoyer de CUF, il est possible pour elles de s'engager dans la taskforce de CGLU en participant aux rendez-vous ou en représentant CUF lors de réunions. Cités Unies France valorise les prises de paroles et engagement des élus au niveau mondial, et l'implication des élus dans le plaidoyer est très recherchée et utile.

Le but de ce groupe sur les crises est également de creuser l'actualité en profondeur, en organisant des échanges avec des experts de territoires en crises sur les actions possibles au niveau local, comme cela avait été fait sur l'Afghanistan.

Suite à cette présentation, la parole a été laissée aux collectivités pour avoir leurs retours, questions et propositions, notamment sur la question du rôle que les collectivités françaises pourraient jouer pour apporter leur contribution active à ce groupe de travail, et les actions du groupe pour aller plus loin.

Fanny Sallé a rappelé l'intérêt du label, car la collectivité peut faire savoir aux citoyens qu'elle contribue à des fonds de solidarité afin d'appuyer l'importance de la solidarité internationale et le rôle des acteurs locaux.

CUF pourrait également renforcer la communication sur ce label, notamment les critères d'obtention et la mise à l'honneur des labellisés, pour le valoriser auprès des territoires.

Emmanuel Carroz a posé une question concernant le post-crise : une fois la crise passée, CUF peut-il accompagner les collectivités dans la création de nouvelles coopérations ?

Simone Giovetti a d'abord répondu que pour les collectivités souhaitant aller plus loin sur les coopérations, le fait d'avoir eu un premier contact à travers le fonds facilitait la démarche puisque les collectivités ont déjà pu échanger. CUF peut ensuite accompagner ce type de démarche, puisqu'il s'agit de son rôle et de ses objectifs : accompagner les collectivités.

Virginie Rouquette a précisé que ces fonds ont aussi un rôle « d'éclaireur » pouvant ouvrir de nouvelles possibilités et zones de coopérations, posant des bases pour de futures coopérations. À l'issue d'un fonds, il arrive que des actions se poursuivent et que des groupes pays soit créés. La question se pose pour l'Ukraine, si de nombreuses collectivités françaises souhaitent mettre en place des coopérations avec des villes ukrainiennes, un groupe pays pourrait être créé. La vocation de CUF à travers ces fonds est en effet d'encourager et d'accompagner les collectivités françaises dans leurs progression avancées pour de nouveaux partenariats.

Emerentienne Galtier a demandé des précisions sur ce qui était ouvert aux non-adhérents de CUF.

Virginie Rouquette a précisé qu'effectivement, les réunions des groupes pays et thématiques sont ouvertes aux non-adhérents. Néanmoins, elle rappelle que CUF peut fonctionner grâce aux cotisations des adhérents, et que cet investissement collectif est nécessaire pour que toutes les collectivités puissent bénéficier des services de manière pérenne. Au-delà des groupes thématiques, tout est réservé aux adhérents. La possibilité de s'engager plus fortement dans le plaidoyer auprès de CUF et CGLU implique également d'être adhérent.

Fanny Sallé a souligné l'importance d'avoir un lien entre les suivis des programmes concrets et la représentation politique de ces actions, essentielle car elle permet d'être en lien avec les acteurs politiques d'un territoire. La représentation politique est toujours associée au côté pratique et concret de l'aide. La coopération décentralisation est bien une coopération entre institutions, ce qui nécessite des échanges et contacts avec les acteurs institutionnels.

Simone Giovetti a conclu que les collectivités seront invitées à poursuivre les échanges au sein du groupe au fur et à mesure des prochaines étapes, et rappelé à ce que les collectivités n'hésitent pas à faire remonter à CUF leurs idées et propositions.

Agenda :

- 21 juin, RAICT 2022 : Organisation d'une session « nouveaux conflits et diplomatie des villes » <https://raict.org/Atelier-Nouveaux-conflits-et-diplomatie-des-villes>
- Octobre 2022, congrès mondial de CGLU en Corée du Sud : Atelier sur les crises et le rôle des collectivités
- Fin novembre : Réunion annuelle du groupe crises de CGLU, piloté par CUF
- À venir : webinaire géographique autour d'une situation de crise actuelle